



**MICHEL MORIN**

**Gestion par personne interposée**  
**A10**



**GILLES FISSETTE**

**Bienvenue aux téléconférences en ligne**  
**B8**



**JEAN-PAUL RICARD**

**Des sites internet pour amuser les mêmes**  
**D10**



**Golf PLUS DENIS MESSIER**

**La tige, c'est le moteur du bâton**  
**C6**

# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

28 ANS +  
**mercredi**

SHERBROOKE

3 mai 2000

91<sup>e</sup> ANNÉE - No 063

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Besoin de céramique?



Les carreaux Fara depuis 35 ans  
À deux pas de la Brasserie Fleurimont  
1400 12<sup>e</sup> Ave. N. **563-4405**

## PROCÈS MORIN-BOURASSA

Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

Les six femmes et six hommes du jury au procès du policier Pierre-Paul Bourassa et de l'homme d'affaires Robert Morin se sont retirés vers 16 heures, hier, pour s'élire une présidente ou un président et pour entreprendre leurs délibérations.

Ils reprendront leurs travaux ce matin, à 9 h 30, et ils seront séquestrés jusqu'à ce qu'un verdict unanime soit rendu.

Le juge Réjean Paul de la Cour su-

périeure, qui préside ce procès rendu à sa quinzième journée, a décrit les verdicts possibles que le jury pourrait rendre.

Un premier verdict concerne l'accusation principale telle que portée, c'est-à-dire la scène à trois dans le salon de l'appartement du policier.

Ou Pierre-Paul Bourassa et Robert Morin sont coupables ou non coupables d'avoir agressé, à Sherbrooke, le 26 mars 1999, une femme de 30 ans, avec la collaboration de l'un et l'autre.

«Sur cette accusation, il ne peut y avoir un verdict pour un des accusés et un verdict différent pour l'autre accusé.

Ou ils sont coupables ou ils sont innocents» a expliqué le juge Paul aux membres du jury.

Si un verdict unanime de culpabilité est rendu sur cette accusation alors les travaux du jury sont terminés.

Par ailleurs si le jury en arrive à une décision de non culpabilité sur l'accusation principale, ils devront se pencher sur une possible agression sexuelle moindre mais incluse dans cette affaire.

Dans le cas de Robert Morin, il s'agit des ébats sexuels alors qu'il se trouve dans le salon avec la présumée

**Le jury... (suite en A2)**

## LES SIX CHOIX DES JURÉS

- COUPABLES d'agression sexuelle avec la collaboration de l'un et l'autre
- NON-COUPABLES d'agression sexuelle avec la collaboration de l'un et l'autre
- Robert Morin COUPABLE d'agression sexuelle
- Robert Morin NON-COUPABLE d'agression sexuelle
- Pierre-Paul Bourassa COUPABLE d'agression sexuelle
- Pierre-Paul Bourassa NON-COUPABLE d'agression sexuelle

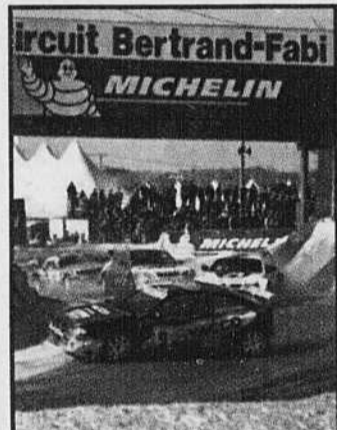


Robert Morin



Pierre-Paul Bourassa

## Challenge sur glace



**L'organisation s'accorde deux mois pour trouver de nouvelles sources de revenus (A3)**

## Ontario



**Encore des réductions d'impôts (D1)**

## Magog

**Nette opposition à une vocation commerciale pour le secteur nord-ouest (B2)**

## Météo / D2



## LES CANTONNIERS EN FÊTE À L'ÉCOLE LA RUCHE



Les Cantonniers de Magog, nouveaux champions canadiens midget AAA, ont eu droit à une fête à la fois sobre et chaleureuse, hier après-midi, à l'école secondaire La Ruche. Les étudiants se sont réunis dans le vaste amphithéâtre pour acclamer leurs champions qu'ils ont revu en action lors de l'ultime match grâce à un écran géant. Des applaudissements nourris ont alors salué chacun des six buts marqués lors de la finale de dimanche. Par ailleurs, le directeur général des Tigres de Victoriaville, de passage à Magog, a fait savoir que le poste d'entraîneur-chef de l'équipe des Bois-Francis appartient au pilote des Cantonniers Mario Durocher... si celui-ci le veut bien. **LES DÉTAILS EN C1.**

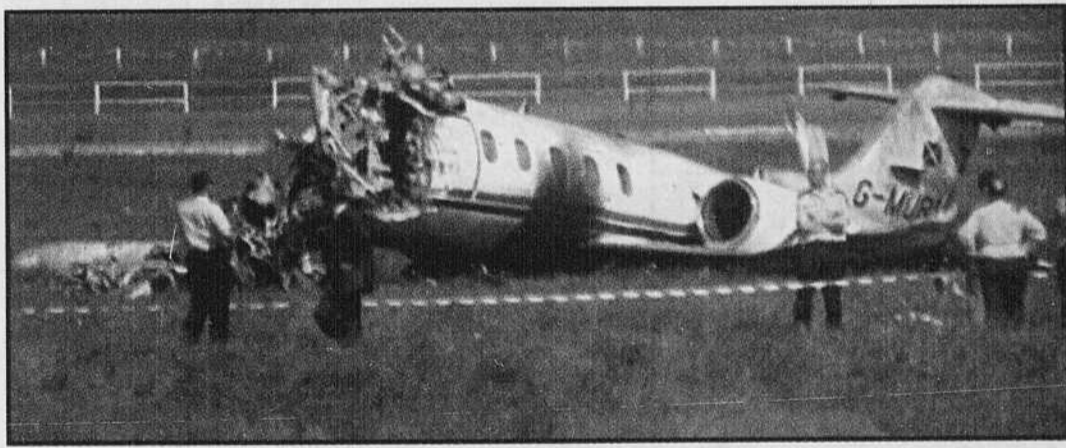
**BRAVO AUX CANTONNIERS!**  
**PAGE SPÉCIALE EN C8**

Imacom-Daguerre, Jocelyn Riendeau



## David Coulthard frôle la mort

Le pilote écossais de Formule un de l'écurie McLaren, David Coulthard, est sorti indemne hier d'un accident d'avion à l'aéroport de Lyon-Satolas, en France, qui a coûté la vie au pilote et au copilote. **LES DÉTAILS EN C2.**



# Fusions: les impacts restent à définir

**Bouchard refuse de garantir que les regroupements se traduiront par une réduction de taxes**

Pierre APRIL  
Québec (PC)

Le premier ministre Lucien Bouchard s'est bien gardé d'affirmer, hier, que le projet de réorganisation municipale proposé par son gouvernement se traduira pas une réduction des taxes des contribuables.

«Les question des impacts fiscaux des mesures qui sont proposées par le gouvernement, a-t-il dit, fera certainement l'objet d'analyses et de réflexions approfondies.

«Il est certain que c'est un des aspects sur lesquels le gouvernement, les intervenants et la population doivent se pencher, ça fait partie du débat», a-t-il lancé dans une réplique aux questions pressantes du chef de l'Opposition Jean Charest qui voulait savoir si le contribuable sortira gagnant de cette réorganisation.

«L'élément qui sera retenu, a ajouté M. Bouchard, c'est celui de l'équité fiscale entre les citoyens.»

Hier matin, six préfets de la couronne nord de Montréal ont rencontré à huis clos leurs députés, tous péquistes, pour discuter des tenants et aboutissants du Livre blanc.

Après deux heures de discussions, les députés Jocelyne Caron (Terrebonne), Hélène Robert (Deux-Montagnes), Céline Signori (Blainville) Robert Kieffer (Groulx), Gilles Labbé (Masson) et Jean-Claude Saint-André (L'Assomption) sont ressortis de cette séance en coup de vent pour se rendre immédiatement en Chambre pour la période de questions.

Mme Caron s'est faite leur porte-parole en précisant que les députés avaient religieusement noté les revendications des élus municipaux. Elle a rappelé que le dialogue demeurerait la seule façon d'avancer dans cet épineux débat.

«Pour nous, a-t-elle dit, l'important, c'est de trouver les meilleures solutions dans l'intérêt de nos citoyens. Nous devons examiner toutes les possibilités et poursuivre le dialogue.

«Actuellement, a-t-elle ajouté, nos citoyens ne connaissent pas réellement la réforme et les enjeux positifs ou négatifs qu'elle contient.»

Le préfet de Thérèse-de-Blainville Yvon Deschênes et la mairesse de Repentigny Chantal Deschamps n'ont pas été plus bavards.

M. Deschênes a répété que cette rencontre ne signifie pas que les maires de la couronne nord de Montréal désirent rentrer dans le rang et accepter de participer aux réunions du comité aviseur.

Le chef libéral pour sa part estime que le gouvernement doit donner plus de temps aux intervenants de débattre de cette réforme. Il a noté que la solution de rechange aux fusions forcées «dont personne ne veut» serait celle de la fiscalité d'agglomération.

«On a fait beaucoup de progrès sur cette question au cours des deux dernières années et si on donne le temps aux maires d'explorer cette avenue je pense qu'on peut arriver à une solution», a-t-il dit.

Hier, le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) Florian St-Onge, laissé pour compte dans les négociations sur un éventuel pacte fiscal, a fait parvenir une lettre à la ministre Louise Harel.

«Nous nous posons de sérieuses questions sur le peu de préoccupation que le gouvernement semble avoir pour les régions», a-t-il écrit.



**EXPLORER SPORT 2000**

**Rabais de 3 000 \$**

OU

**Taux d'intérêt à partir de 1,9%**

Sujet à l'approbation du crédit, financement sur 48 mois, la photo peut différer. INV. 7468.

Disponible chez



**CHAMPAGNE** Windsor

33, rue Principale Sud, Windsor 845-5432

Extérieur : 348-FORD (3673)

20410

INDEX

Rubrique Page
Agroalimentaire C-9
Arts et spectacles C-10
Bandes dessinées D-4
Bourses B-6
Décès D-9
Économie B-4
Éditorial A-10
Fonds communs B-5
Horoscope D-4
Le Monde D-8
Les Régions B-1
Loteries A-3
Messier en liberté D-2
Météo D-2
Mots croisés D-3
Mot perdu D-4
Petites annonces D-3
Sports C-1

À LIRE DEMAIN

La SSJB dépose sa pétition à Québec pour renommer la 55

Votre opinion

Croyez-vous que le Challenge sur glace sera de retour l'an prochain?

Boîte vocale

564-5456 poste 444



LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LE SOURIRE DU MATIN

Chez le vétérinaire: «J'ai fait castrer mon chat. Il passe toujours ses nuits dehors avec ses copains, mais à titre de consultant.»

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS

Table with columns: Temps, Prix, TPS, TVQ, Total. Rows for 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois for both 'Abonnement payé à l'avance' and 'Abonnement par la poste'.

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Giauque: «Bourassa et Morin ont profité de l'état d'ébriété de la plaignante»

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Quand la jeune femme est venue témoigner devant vous, elle voulait retrouver sa dignité. J'espère que vous allez la lui redonner.»

Sur ces mots a pris fin la plaidoirie du procureur Madeleine Giauque, une plaidoirie de 40 minutes qu'elle a adressée aux 12 membres du jury au procès du policier Pierre-Paul Bourassa et de l'homme d'affaires Robert Morin, tous deux âgés de 53 ans.

Ils sont accusés d'une agression sexuelle à l'endroit d'une femme de 30 ans, le 26 mars 1999, avec la participation l'un de l'autre.

«Ma théorie, ajoutera Me Giauque, je vous la donne. Pierre-Paul Bourassa et Robert Morin ont profité de l'état d'ébriété de la plaignante pour avoir des relations sexuelles avec elle en sachant que ce ne serait pas arrivé si elle n'avait pas été ivre, et en ne s'en souciant pas.»

Elle a rappelé que c'était une femme sincère et candide. Elle a désiré fêter ce qu'elle considérait un événement important: la location d'une voiture sans endosseur.

La jeune femme n'éprouvait aucun sentiment amoureux pour les deux accusés.

«Inlassablement et dans les moindres détails, on lui a fait répéter ce qui s'est passé dans l'appartement de M. Bourassa. Elle raconte tout. Mes collègues habilement se sont efforcés de démontrer que ce n'était pas un black-out mais, après une journée et demie de contre-interrogatoire, elle n'a jamais, jamais, jamais modifié sa version des faits.»

Quant le mari de la jeune femme a témoigné, il n'était pas fâché lors de l'arrivée tardive à la maison, le 26 mars 1999. «Il aurait été plus simple pour la plaignante de raconter qu'elle avait pris de la boisson et qu'elle avait été malade. Quel aurait été son avantage de parler d'agression sexuelle, de viol?»

Lors de l'arrivée de la plaignante à l'hôpital, l'infirmière aurait senti l'alcool dès son entrée dans le petit local. Elle a vu la victime en état de choc, couchée en position foetale, en pleurs. Un enquêteur a noté qu'elle avait la voix pâteuse et l'un ira jusqu'à dire qu'elle semblait relever d'une bonne cuite.



Le procureur Madeleine Giauque

Pourquoi le médecin n'a procédé qu'à un examen superficiel, sans prise de sang? Elle a rappelé que l'expert, dans son témoignage, a dit que sous l'effet d'un stress important, il arrive que les symptômes d'ivresse disparaissent mais pas le taux d'alcoolémie.

Si Me Giauque a souligné à quelques reprises la fidélité du témoignage de la présumée victime, elle qualifiera de totalement fantaisiste la version que le policier Bourassa donne à son collègue policier et représentant syndical, Daniel Breton. Il se donne le beau rôle, dira-t-elle.

Du témoignage vidéo de l'homme d'affaires Morin, elle parlera d'un long monologue où il mime des scènes sans être invité à le faire.

Quant au témoignage de l'expert en pharmacologie et en toxicologie, elle retiendra que si la mémoire cesse d'enregistrer, ça ne veut pas dire qu'une personne est ivre-morte.

«À 150 milligrammes d'alcool, les facultés intellectuelles sont touchées, le jugement est atteint, la capacité de mon cerveau à me contrôler. Elle avait la capacité physique de fonctionner mais pas la capacité intellectuelle de le faire, de donner un consentement libre et éclairé. Le consentement ne peut être tacite. Ça doit être clair le consentement!»

Quant aux hypothèses soulevées par l'expert sur l'état d'ébriété de la jeune femme et son possible taux d'élimination, elle dira tout bonnement que l'on ne peut spéculer sur ce qu'on ne sait pas. «Il n'y a pas de taux magique pour affirmer qu'une personne est en état de consentir ou n'est pas en état de consentir. C'est la décision que vous, membres du jury, allez devoir prendre.»

Me Giauque opinera que les faits en litige ne sont pas les mêmes selon les personnes qui parlent mais la jeune femme n'a jamais, jamais modifié sa version.

Non crédible

Que ce soit l'épisode de la camisole de la jeune femme qu'elle portait puis ne portait plus, les trois versions du miroir, le fameux bain alors que la jeune femme s'installe seule dans la baignoire... les robinets dans le dos, une baignoire pleine de mousse même après 15 minutes, le procureur sape le témoignage de M. Bourassa qu'elle estime non crédible et ne donne guère plus de valeur au témoignage vidéo de M. Morin même s'il affirme que 99 pour cent de ce qu'il a raconté est vrai. «La version donnée devant vous diffère de celle sur vidéo.»

Elle mentionnera qu'en 1999, qu'une femme accepte d'aller souper avec deux amis, deux hommes qu'elle connaît et admire, ne signifie pas qu'elle veut coucher avec eux. Si une femme téléphone à un homme, ça ne sous-entend pas qu'il y aura forcément relation sexuelle.

«C'est tout à fait clair, limpide. Si la jeune femme n'avait pas bu d'alcool, rien de cela ne serait arrivé. Boire de l'alcool n'est pas illégal mais c'est illégal d'avoir une relation sexuelle, de profiter de l'occasion car la jeune femme n'était pas en état. Je ne parle pas de préméditation mais l'occasion fait le larron. Les deux accusés sont les deux seuls témoins à nier l'état d'ébriété de la jeune femme.»

Pour Me Giauque, les deux accusés ont décidé de faire l'amour à trois. Il ne faut pas porter de jugement moral sur l'amour à trois à condition que les trois personnes soient d'accord.

«Pensez-vous que cette jeune femme romantique et naïve, amoureuse d'un ami qu'elle connaît depuis plusieurs années, s'est transformée en bête de sexe le 26 mars 1999? Le but de la soirée, c'était de fêter une nouvelle voiture.»

Le jury doit trancher

(suite de la Une)

victime en l'absence de Pierre-Paul Bourassa.

Il peut y avoir un verdict de culpabilité ou de non culpabilité.

Quant à l'accusé Pierre-Paul Bourassa, on devra également rendre un verdict sur l'épisode du bain. Y a-t-il eu ou non agression sexuelle dans le bain? Encore là, il peut y avoir un verdict de culpabilité ou de non culpabilité.

Directives du juge

Pour faciliter le travail du jury, le juge Réjean Paul lui a suggéré de s'en tenir à quatre tableaux: le repas Au Vieux Duluth, les ébats sexuels de M. Morin avec la plaignante en l'absence de M. Bourassa, les ébats sexuels dans le bain entre M. Bourassa et la plaignante en l'absence de M. Morin.

En ce qui concerne le droit applicable, le ministère public doit prouver hors de tout doute raisonnable les éléments suivants: les attachements, la nature sexuelle des contacts et l'absence de consentement de la plaignante.

«Dans ce procès-ci, la question fondamentale qui se

Le juge Réjean Paul

pose est la suivante: La plaignante était-elle capable, c'est-à-dire en mesure de donner son consentement aux activités sexuelles, compte tenu de sa consommation d'alcool?

«Si elle n'était pas intoxiquée au point de ne pas pouvoir donner son consentement, alors vous devez examiner l'ensemble de la preuve pour déterminer si elle a consenti aux ébats sexuels avec les accusés, à l'appartement de Pierre-Paul Bourassa.

«Par ailleurs, si, selon les preuves présentées, vous en venez à la conclusion qu'elle était incapable de consentir aux activités sexuelles à cause d'un état d'intoxication à l'alcool, alors vous devez examiner la défense de croyance sincère, mais erronée quant au consentement de la plaignante.

«Les conditions donnant ouverture à ce moyen de défense, dans ce cas, sont les suivantes: la preuve que les accusés ont cru au consentement de la plaignante; la preuve que, dans les faits, la plaignante était incapable de consentir; ou une preuve d'ambiguïté ou d'équivoque montrant comment les accusés ont pu, sans se maintenir dans l'ignorance volontaire ni faire preuve d'insouciance, interpréter sincèrement comme un consentement l'absence de consentement de la plaignante.»

À la lumière des directives, on peut revoir les verdicts: au sujet des ébats sexuels à trois, si le jury en arrive à la conclusion hors de tout doute raisonnable que la plaignante n'a pas consenti ou n'était pas capable de consentir et que la défense de croyance honnête et erronée ne crée pas de toute raisonnable, alors les accusés sont coupables.

Au contraire s'il y a doute raisonnable sur les ébats du trio, alors on utilise le même vocabulaire, la même formulation pour l'agression sexuelle soit M. Morin et la plaignante dans le salon, soit M. Bourassa et la plaignante dans le bain.

Le juge Paul a rappelé au jury que les avocats ont émis des points de vue mais que ce n'était pas de la preuve. «La preuve c'est seulement ce que les témoins ont déposé devant vous. Fiez-vous à ce que vous avez retenu. Exprimez votre opinion et écoutez celle des autres. Appelez-en à votre conscience pour guider votre ligne de conduite, votre bonne volonté et votre bonne foi pour rendre une décision libre et unanime. Ne vous gênez pas pour consulter les documents, les exhibits.»

Dussault: «Elle est habituée de faire des spectacles»

Sherbrooke (PSJ)

«La plaignante est habituée de faire des spectacles; elle part des rires aux pleurs; en 22 ans de pratique, je n'ai jamais vu ça!»

Me Michel Dussault, avocat de Robert Morin, a complété sa plaidoirie hier matin.

Au total, Me Dussault et Me Ronald Picard, avocat de Pierre-Paul Bourassa, auront plaidé six heures.

Le gros du travail est de miner, de saper la crédibilité de la plaignante, témoin principal au coeur de ce procès qui a franchi la quatrième semaine.

Les propos cités de Me Dussault font référence à la crise de la plaignante alors qu'elle décrivait la position prise dans le bain quand le policier Bourassa a eu une relation sexuelle complète avec elle.

Cette scène devant la Cour, était-ce encore du spectacle? a demandé Me Dussault. «Elle en met. Elle est capable d'être hystérique.» Comment se fait-il qu'elle se retrouve en appartement avec deux gars? «Elle savait sûrement pas qu'à son entrée et à sa sortie, elle serait captée sur vidéo.»

Le défenseur a dit et répété que la version de son client est confirmée par tout le monde, qu'il n'invente rien et qu'il n'a jamais dénigré la plaignante.

Il a longuement parlé du témoignage de l'expert en pharmacologie et en toxicologie. S'il l'a assigné, dira-t-il, c'est parce qu'il ne voulait rien laisser au hasard.

«Vous n'avez pas à être convaincus que la plaignante ne dit pas la vérité, mais vous devez acquitter M. Morin. Si vous avez le doute raisonnable qu'elle pouvait consentir, vous devez acquitter M. Morin. Si par malheur, vous êtes convaincus qu'elle n'était pas capable de consentir, alors demandez-vous comment lui pouvait le savoir?»

Advertisement for Simons clothing. Features a woman in a tunic. Text: CONTEMPORAINE, UNE EXCLUSIVITÉ SIMONS, La tunique col matelot 39.95. De notre collection de pulls en tricot pur coton... Tricot jersey à choisir en bleu glacé, marine, rouge, lin ou blanc. P.m.g.tg. Rég. 55,00. la maison simons. QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTREAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE.



Mario Goupil

## De l'algèbre ou des cours de cuisine?

Mon chum vient de se séparer. Un de plus quoi... Elle est partie avec sa moitié du mobilier. Lui est demeuré dans la maison avec l'autre moitié. Pour le reste, il faudra maintenant s'entendre. Ce qui n'est pas une mince tâche, loin de là.

Je suis allé dîner avec mon ami. Pas chez lui, au restaurant. Il n'a pas encore trouvé le livre d'instructions pour le four...

— Alors mon grand, comment tu vis cela? Pas trop mal j'espère?

— Ça va aller...

Je l'ai écouté. J'ai su tout de suite que ce n'est pas vrai; ça ne va pas du tout. Je le connais suffisamment pour le savoir. Pour lui, c'est un moment terrible à passer. Aussi, j'ai beau lui offrir mon épaule, mon réconfort, c'est d'abord seul avec lui-même qu'il réussira à s'en sortir.

Mon copain est de la même vague que la mienne. Celle où l'on n'a pas appris à coudre un bouton, à faire fonctionner la laveuse, à repasser nos chemises ou à faire cuire les brocolis. On se fiait sur maman qui, elle, n'avait guère le temps de nous transmettre ses trucs et ses talents avec tous ces enfants et cette charge de travail sur les bras. Puis on continué de s'en remettre à celle qui devenait la maman de la maison. Ça ne justifie rien, c'était comme ça, voilà tout.

Allez-y, vous pouvez vous payer ma tête si le coeur vous en dit, j'ai corrigé le tir depuis. Je sais faire tout cela maintenant... ou presque. C'est la preuve qu'il n'est jamais trop tard. Et je continue à apprendre.

Il reste tout de même que c'est à l'école qu'on aurait dû et que l'on devrait nous enseigner ces connaissances essentielles de la vie. Je sais aujourd'hui que des notions de cuisine ou de couture m'auraient été beaucoup plus utiles dans la vie que l'algèbre ou la méthodologie.

En quittant le restaurant, je me suis d'ailleurs permis de lancer à mon vieux pote qu'il pouvait m'appeler en tout temps. Le jour, la nuit, au travail, à la maison. Qu'il pouvait même le faire pour les brocolis. Il a souri.

Pour l'instant, vous devinez que les brocolis sont le cadet de ses soucis. Un jour toutefois, je sais qu'il aura le goût d'en apprêter et qu'il voudra connaître ma recette. Ce jour-là, je saurai qu'il a finalement tourné la page.

## Parlant de divorce...

Parlant de divorce, il y en a qui font moins mal que d'autres. Celui de Jean Perrault et Jean-Yves Laflamme, par exemple. On a vu déjà bien pire comme rupture, n'est-ce pas?

Une semaine après que les deux se soient séparés, le maire Perrault verse à son ex-bras droit Laflamme 15 000 \$ pour 100 heures d'ouvrage et ses précieux conseils au congrès de l'UMQ à Québec. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Jean Perrault a loupé la première occasion qui lui était offerte de faire la démonstration qu'il a toujours été le vrai maire de Sherbrooke, et que Jean-Yves Laflamme n'en menait pas aussi large à l'Hôtel de ville que pouvaient le prétendre quelques adversaires politiques.

En tout cas, après une telle histoire, c'est à se demander qui osera maintenant affirmer que les hauts fonctionnaires municipaux de Sherbrooke sont trop cher payés?

À titre de chef de cabinet, Jean-Yves Laflamme pouvait coûter quelque chose comme 50 \$/l'heure à la ville de Sherbrooke, en supposant qu'il travaillait 46 semaines par année, au rythme de 32,5 h/semaine, et ce pour un salaire annuel de 75 000 \$. Maintenant, il coûte 150 \$/l'heure à la Ville comme consultant.

Jean Perrault n'aurait-il pas pu user de son influence pour convaincre son ami «Jerry» de rester un peu plus longtemps? Au moins le temps du congrès à Québec?

## Rions un peu...

J'ai reçu un courriel portant à mon attention ces titres qui auraient été pigés dans quelques journaux européens. Je ne puis dire s'ils ont vraiment fait la manchette ou pas, mais chose certaine, ils devraient vous faire sourire...

Très gravement brûlée, elle s'est éteinte pendant son transport à l'hôpital (Dauphine Actualité)

Un détenu à perpétuité attaque le directeur du pénitencier: il fera une année de plus (Tribune de Genève)

Le grand inventeur Louis Lumière s'est éteint (L'Aurore)

Le mystère de la femme coupée en morceaux reste entier (Estclair)

Là-dessus, gardez le sourire. Bonne journée à tous.

## L'organisation du Challenge automobile sur glace garde espoir malgré le second déficit

# Deux mois pour trouver une solution

Luc LAROCHELLE  
Sherbrooke

Les organisateurs du Challenge automobile sur glace Michelin ne sont pas décontenancés et ne lancent pas la serviette même s'ils se retrouvent avec un manque à gagner de 305 000 \$ sur les bras. Le président du Challenge, André Couturier, garde espoir de sauver l'événement, qui a enregistré des déficits totalisant près de 1 M \$ à la suite des deux premières éditions.

Le conseil d'administration dirigé

par M. Couturier se donne deux mois pour se fixer sur l'avenir du Challenge. Le président assure toutefois qu'il n'y aura pas de troisième édition à Sherbrooke si l'organisation n'est pas en mesure d'acquitter la totalité des sommes dues aux fournisseurs.

«Il n'est pas question de faire porter le déficit du Challenge sur le dos d'entreprises locales pour une deuxième année consécutive. Si nous ne réussissons pas à trouver de nouvelles sources de revenus d'ici deux mois, nous mettrons fin à cette activité», indique d'entrée de jeu M. Couturier.

### Pas si loin de l'équilibre

Le président du Challenge affirme que l'organisation est plus proche de l'équilibre budgétaire que les chiffres apparaissant aux états financiers le laissent croire.

«En considérant les 66 000 \$ versés aux créanciers sur les dettes de l'an passé, les 70 000 \$ pour les droits de présentation ainsi que des frais d'immobilisation de 14 000 \$ pour l'achat d'équipements, le déficit d'opération réel du deuxième Challenge est ramené à 150 000 \$. Ce n'est pas utopique de penser qu'on peut réussir à couvrir les dépenses dans le futur», estime M.

Couturier, en rappelant que le manque à gagner de la première édition dépassait 600 000 \$.

L'organisation tentera d'ici deux mois de finaliser des ententes à long terme avec des commanditaires majeurs, qui ont assisté aux compétitions sur glace à Sherbrooke en février dernier et qui se disaient intéressés à miser sur le Challenge.

«Il faut maintenant voir jusqu'où ils sont prêts à aller et procéder à la signature de contrats fermes qui augmenteront nos revenus autonomes. C'est l'étape cruciale à franchir si nous voulons que l'événement survive. Au mois de juin, nous serons fixés», dit le président.

André Couturier n'écarte pas non plus le scénario d'une prise en charge de l'événement par des promoteurs privés.

### «Pas qu'une vague hypothèse»

«Ce n'est pas qu'une vague hypothèse. Des gens qui étaient présents au mois de février évaluent le dossier sur une base d'affaires. Notre organisation sans but lucratif pourrait se retirer et leur céder la place en exigeant qu'ils gardent l'événement à Sherbrooke», indique-t-il.

Les droits exclusifs sur le Challenge sont protégés pour encore quatre ans et la Société de développement économique de la région sherbrookoise, qui verse une contribution annuelle de 200 000 \$ en plus d'endosser un prêt de 350 000 \$, a un droit de regard sur l'événement.

Le contrat signé avec le groupe Défi Chamonix organisation, dirigé par Franz Hummel, pourrait toutefois être résilié si les administrateurs locaux n'acquittent pas les sommes promises au promoteur européen.

«Le contrat peut effectivement être annulé pour défaut de paiement. Mais ce n'est pas dans l'intérêt de M. Hummel d'agir de la sorte alors qu'il travaille au développement de son circuit sur glace en vue de développer un programme international. Je suis en contact avec lui chaque mercredi et il n'a pas manifesté de signe d'impatience», commente le président du Challenge, conscient que des éclaircisseurs de la région de Montréal continuent à retenir l'événement.



Photo La Tribune, archives  
Le président du Challenge automobile sur glace, André Couturier (photo de droite), affirme que l'organisation est plus proche de l'équilibre budgétaire que les chiffres apparaissant aux états financiers le laissent croire. «En considérant les 66 000 \$ versés aux créanciers sur les dettes de l'an passé, les 70 000 \$ pour les droits de présentation ainsi que des frais d'immobilisation de 14 000 \$ pour l'achat d'équipements, le déficit d'opération réel du deuxième Challenge est ramené à 150 000 \$. Ce n'est pas utopique de penser qu'on peut réussir à couvrir les dépenses dans le futur», estime M. Couturier, en rappelant que le manque à gagner de la première édition dépassait 600 000 \$.



## Le Challenge réclamera un site sur mesure pour sa 3e édition

Luc LAROCHELLE  
Sherbrooke

L'organisation du Challenge sur glace Michelin veut revoir les ententes à propos du support technique que lui fournit la Ville de Sherbrooke. Si les administrateurs parviennent à surmonter les difficultés financières auxquelles ils font face actuellement, ils réclameront que la Ville aménage le plateau Sylvie-Daigle à ses frais.

«Nous voulons que la Ville nous livre une piste de course. C'est à elle de préparer le site, d'installer les estrades, de prévoir des infrastructures adéquates pour le drainage, etc. Quand une organisation demande à utiliser un parc pour le baseball, le marbre, les buts et les sièges pour les spectateurs viennent avec», fait valoir le président André Couturier.

Actuellement, l'organisation du Challenge doit se charger de louer les estrades et de superviser l'aménagement du site. Ce sont toutefois les employés municipaux qui préparent le circuit Bertrand-Fabi. La Ville reçoit une compensation financière de 50 000 \$ pour ses services, via la SDERS.

Mais avant de s'engager dans des pourparlers avec les représentants municipaux, André Couturier, aura à convaincre d'autres décideurs politiques de continuer à supporter l'événement.

«Nous analysons notre situation financière froidement, lucidement, pour essayer de sauver le Challenge. Si un jour cet événement s'en va à Montréal, nous l'aurons décidé. Personne ne nous l'aura enlevé», dit-il.

«Je ne suis pas de la région, mais on me raconte que le Grand Prix de Trois-Rivières est né à Sherbrooke, que le Mondial des cultures de Drummondville est un dérivé du Festival des Cantons de Sherbrooke. La dernière chose que nous voulons, c'est de répéter l'erreur

de laisser partir un produit qui arrive à maturité et qui, une fois rendu ailleurs, remporte du succès», poursuit M. Couturier.

Le président du Challenge confirme d'autre part que son organisation, à court de liquidités, n'est plus en mesure de verser de salaire à son directeur général, Pierre Des Marais.

«Officiellement, M. Des Marais est toujours à l'emploi du Challenge, mais il a obtenu un contrat parallèle, ce qui lui permet d'avoir une autre source de revenus. Il continue à travailler avec nous à la recherche de solutions», précise le président.

POUR SOULIGNER  
**LE PASSÉ,  
LE PRÉSENT  
ET  
LE FUTUR...**

BAGUE ANNIVERSAIRE

**Ronald Fortier**  
Specialiste du diamant

43, rue Wellington Nord, Sherbrooke  
Tel. : 563-6460

Ville de Fleurimont  
Toute près de vous

### CUEILLETTE DES GROS REBUTS

La Ville de Fleurimont informe la population qu'une cueillette de gros rebuts se fera du

**1<sup>er</sup> au 26 mai 2000**

La cueillette des gros rebuts est faite simultanément avec la cueillette hebdomadaire des déchets domestiques (il y a exception pour les produits toxiques, pneus, carcasses de voitures et matériaux de construction). Les branches d'arbres doivent être coupées en longueur de quatre (4) pieds et ficelées.

# BINGO MONSTRE

**5 000 \$ en argent à gagner!**

Soyez parmi la dizaine de finalistes à chaque semaine!

Participez au BINGO MONSTRE de La Tribune du 22 avril au 30 juin et qualifiez-vous pour la grande finale au Carrefour de l'Estrie le vendredi 30 juin prochain dans le Mail Central.

**2e marathon - Carte complète**  
Utilisez la carte rouge distribuée dans le Télé-Plus du 29 avril

VOICI LES NUMÉROS DU BINGO D'AUJOURD'HUI:

N 34	N 40	G 50	O 64	B 8
I 30	N 42	B 3		

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

# Le juge conclut que la femme de 82 ans savait ce qu'elle faisait en rédigeant son testament

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

«À qui elle donne quoi», tel était l'essentiel du contenu des dernières volontés d'une femme de 82 ans décédée 18 jours après avoir fait son unique testament qui a fait l'objet d'un débat judiciaire venant de connaître son dénouement.

Elle avait légué sa ferme située à l'extérieur à son seul fils et sa résidence de Sherbrooke à ses

quatre filles, le résidu de ses biens étant dévolu à ses cinq enfants.

L'octogénaire connaissait les principaux biens qu'elle possédait ainsi que ses enfants.

C'est sur ces données que le juge Léo Daigle de la Cour supérieure du district de Saint-François a rejeté l'action en annulation de testament intentée par l'une des filles contre son frère.

La demanderesse alléguait que sa mère, atteinte d'un cancer en phase terminale, n'avait plus la capacité de comprendre le sens et la portée du

document préparé par le notaire dont les services avaient été requis par le défendeur qu'elle voulait voir indigne de succéder parce qu'il aurait malicieusement et dolosivement gêné sa mère dans la rédaction de son testament.

Me Marcel Després a plaidé pour sa part au nom de son client le défendeur que la défunte avait demandé à faire son testament et que c'est elle qui en a dicté le contenu au notaire.

La demanderesse n'a pas prouvé que sa mère n'avait pas le 28 mai 1995 la capacité d'exprimer ses dernières volontés et n'a pas prouvé non plus que son frère était intervenu dans la confection du testament contesté autrement que pour faciliter à sa mère l'accès au notaire qui l'a reçu, estime le juge Daigle.

«C'est une personne qui savait ce qu'elle voulait et qui m'a dit, c'est de cette façon-là que je veux laisser mes biens», a rapporté le notaire.

Le juge Daigle a mentionné que les observations des infirmières et les propos de la testatrice qu'elles rapportent font voir une personne triste qui n'accepte pas sa condition et qui veut retourner chez elle.

«C'est le lot de beaucoup de personnes âgées atteintes d'une maladie mortelle qui se résignent difficilement à quitter leur domicile et à se laisser prendre en charge par des étrangers.»

La preuve ne permet pas de conclure que les médicaments prescrits pour soulager sa condition la rendaient incapable de disposer de ses biens.

Bien qu'affaibli sur le plan physique, l'octogénaire avait suffisamment de force pour effectuer des sorties avec ses enfants à l'époque où elle a fait son testament.

Personne n'a affirmé qu'elle était confuse lors de ces sorties; au contraire, à son retour, les infirmières ont quelquefois noté sa satisfaction, ce qui laisse présumer qu'elle jouissait alors d'un certain niveau d'énergie physique et mental.

Le juge Daigle a ajouté que la remarque de l'octogénaire à l'effet que des choses lui trottaient dans la tête et sa demande quelques jours plus tard de voir un notaire laissent entendre qu'elle était consciente de sa fin prochaine et prête à exprimer ses dernières volontés, ce qu'elle avait refusé de faire jusque-là malgré les interventions de ses filles.



**DON d'archives**

**CONTRIBUEZ À FAIRE L'HISTOIRE**

*Faites un Don au*

Service d'archives de la Société d'histoire de Sherbrooke

Vos vieux papiers, photos, plans, affiches, cartes postales, documents administratifs... seront conservés dans des conditions idéales, demeureront en région et seront diffusés judicieusement.

TÉLÉPHONEZ-NOUS!  
**(819) 821-5406**

FormeGraphik 868-3366

**MANUFACTURIER PORTES - FENÊTRES**

ISOTHERMIQUES LTÉE  
**SOLARCAN**  
ISOTHERMICS LTD

P.V.C. ET ALUMINIUM

**RÉNO-BUDGET SOLARCAN**

**SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION DE PORTES ET FENÊTRES**

À partir de **65\$ + 0\$ + 1 an**  
par mois      dépôt      sans versement

Sur approbation de crédit

• TRAVAIL GARANTI • FABRICATION SUR MESURE

768, RUE KING EST, SHERBROOKE      ESTIMATION GRATUITE  
Sur rendez-vous      Licence RBQ: 1873-6686-95      (819) 566-5454



**Oldsmobile**

## Une classe à part.

**Intrigue GX**

Options de paiement

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	431 \$
2 157 \$	368 \$
3 519 \$	328 \$

**328\$** Location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
/mois\*

**26 968\$** à l'achat\*\*

**4,9%** à l'achat jusqu'à 48 mois

**L'intermédiaire qui allie raffinement, maniabilité et performance fouguese.**

- Puissant moteur V6 Twin Cam de 3,5L de 215 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Télédévrouillage et verrouillage des portes programmable
- Rétroviseurs, lève-glaces et ouvre-coffre à commande électrique
- Régulateur de vitesse et volant inclinable
- Lecteurs cassettes et disques compacts à 6 haut-parleurs
- Traction asservie

**Alero GX**



Options de paiement

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	355 \$
1 271 \$	318 \$
2 642 \$	278 \$

**278\$** Location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
/mois\*

**20 898\$** à l'achat\*\*

**2,9%** à l'achat jusqu'à 48 mois

**Laissez l'ordinaire derrière avec la nouvelle Alero de Oldsmobile.**

- Puissant moteur Twin Cam 4 cyl. de 2,4L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Climatiseur
- Lecteurs cassettes et disques compacts à 6 haut-parleurs
- Siège arrière à dossier divisé rabattable
- Verrouillage des portes automatique et programmable

**CHEVROLET Oldsmobile**

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

GM

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option pour l'Alero. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour: Intrigue 14 927,90\$ et Alero 10 626\$, taxes en sus. \*\* À l'achat, préparation incluse, transport (Alero: 770\$ et Intrigue: 895\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000\$ à 4,9%: 48 versements de 574,60\$, coût en intérêts de 2 580,80\$, coût total de 27 580,80\$. Exemple de financement de 26 508,00\$: 48 versements de 552,25\$, coût en intérêts de 1 508,00\$, coût total de 28 016,00\$. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Photo La Tribune, archives  
La décision de la Ville de Sherbrooke d'offrir des vignettes et des droits d'identification à 10 \$ a pris la Société de développement des corridors verts par surprise. Ni les commerçants ni la police n'ont en leur possession les vignettes qui donnent accès aux pistes de la SODECOV ainsi qu'à 11 autres réseaux cyclables du Québec.

Vignettes pour les bicyclettes

# La SODECOV a été prise de court

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

La roue politique tourne plus vite que le cadre administratif à la Société de développement des corridors verts (SODECOV). Le directeur général de l'organisme est incapable de dire pour l'instant comment s'articulera la vente combinée des vignettes et des droits d'identification que la Ville de Sherbrooke veut offrir à un prix unique de 10 \$.

Actuellement, les vignettes décréées obligatoires sont en vente à l'hôtel de ville au coût de 10 \$, mais il faut se rendre chez un commerçant de vélos ou au poste de police et déboursier un 5 \$ additionnel pour enregistrer sa bicyclette dans les fichiers informatiques du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS).

Ni les commerçants ni la police n'ont en leur possession les vignettes qui donnent accès aux pistes de la SO-DECOV ainsi qu'à 11 autres réseaux cyclables du Québec.

«Les droits ne pourront être acquittés simultanément tant que nous n'aurons pas complété les négociations avec la Régie de police et mis en place le



André Proulx

temps que la vente des vignettes», a expliqué hier le directeur général de la SODECOV, André Proulx.

Au terme de la réunion du conseil municipal de Sherbrooke, lundi soir, le conseiller Jacques Testulat, qui préside la SODECOV, se réjouissait que la Ville soit en mesure d'offrir deux services pour le prix d'un. Cet ajustement, qui vise à limiter les coûts imposés aux cyclistes, n'est donc pour l'instant qu'un souhait politique.

Il n'est d'ailleurs pas simple pour les cyclistes de se retrouver dans le méli-mélo administratif dans lequel s'entrecroisent les règlements introduits pour emprunter le circuit régional de la SO-DECOV et les règlements municipaux mis à jour par la Ville de Sherbrooke.

mécanisme de distribution des vignettes. Nous devons contacter les municipalités à l'extérieur de Sherbrooke pour vérifier si elles acceptent que leur personnel effectue l'enregistrement des bicyclettes en même

La gratuité promise aux résidents de Sherbrooke tant qu'ils circuleront sur le territoire de leur ville est juste, mais nuancée. Ainsi, en circulant vers Lennoxville les cyclistes sherbrookoises entreront sur un tronçon où la vignette est obligatoire dès qu'ils quitteront la portion asphaltée du boulevard Saint-François Sud (en face de l'Hôtel-Dieu).

Les cyclistes du quartier Est qui ont l'habitude d'accéder au réseau de la SODECOV par l'entrée située en bordure de la rue St-François, aux limites de Sherbrooke et Lennoxville, ou par celle se trouvant près de la prison Talbot, devront tous être détenteurs d'une vignette pour se conformer aux obligations imposées par la municipalité même s'ils veulent seulement venir vers le centre-ville.

«Nous nous adapterons aux situations particulières au fur et à mesure qu'elles se présenteront», indique à cet effet M. Proulx.

Il est permis de croire que les cyclistes n'ayant pas leur vignette ne seront pas interpellés avant la fin des classes puisque les patrouilleurs qui seront embauchés par la SO-DECOV sont des étudiants.

## POMPES À EAU

Vente, installation, réparation, service rapide

- Pompes submersibles
- Pompes à eau
- Pompes à puisard (hydromatic)
- Puits artésiens
- Champs d'épuration et fosses septiques

**JACUZZI.**

### ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC.

415, rue Saint-Rock Sud, Rock Forest (819) 864-4208

RBC : 1925-7203-90

# SINTRA

## GRAVIÈRE SAND HILL

Définition	Calibre
Sable lavé (béton bitumineux)	0-5 mm
Sable lavé (béton de ciment)	0-5 mm
Gravier concassé	0-20 mm
Gravier concassé	MG-20
Gravier concassé	MG-20B
Gravier concassé	MG-20C
Gravier concassé	0-56 mm
Gravier concassé	MG-112
Pierre de gravier concassée	2,5-10 mm
Pierre de gravier concassée	5-10 mm
Pierre de gravier ronde	5-14 mm
Pierre de gravier ronde	10-20 mm
Pierre de gravier concassée	14-20 mm
Pierre de gravier ronde	20-28 mm
Pierre de gravier ronde	20-40 mm
Sable brut classe A	0-( )
Emprunt B	0-( )
Gravier brut	0-( )
Terre tamisée	0-20 mm
Pesée de camion	
Tarif minimum	

**AUTRES PRODUITS**

523, chemin Labonté, Sand Hill  
(819) 875-5553  
ou (819) 346-8634

**HEURES D'OUVERTURE :**  
Lundi au jeudi, de 7 h à 17 h  
Vendredi, de 7 h à 16 h

# L'HISTOIRE vous intéresse?

Collection Bernard Belleau

C'est en 1853 qu'est créé le premier Barreau du district de Saint-François. Assemblés dans le deuxième Palais de Justice de Sherbrooke (l'actuel Sherbrooke Hussars), en 1857, les officiers de la Cour supérieure, avocats, huissiers et crieurs, sont sous la direction avisée du juge Edward Short. Celui-ci avait la réputation d'être l'ami des pauvres.

Recherche: Caroline Rionx

## Vous voulez en savoir plus?

ALORS VISITEZ L'EXPOSITION PERMANENTE

# SHERBROOKE 1802-2002 DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

Ce voyage dans le temps vous permettra de vivre ou revivre le développement de notre ville, de sa colonisation à nos jours.

UNE VISITE HISTORIQUE...

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE**

275, rue Dufferin  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4M5  
Tél.: (819) 821-5406

3 500 \$ à la Fondation canadienne rêves d'enfants

# Marie-Julie Nadeau offre les profits de son album

Steve BERGERON

Sherbrooke

Marie-Julie Nadeau a encore donné hier une belle preuve de son grand cœur: la jeune Estrienne de 20 ans, atteinte d'un cancer, a remis à la Fondation canadienne Rêves d'enfants les profits des ventes de son album *J'reste en vie*, soit 3500 \$.

Accompagnée du producteur de l'album, François Jasmin, et d'Anne Lacroix, représentant la Fondation Rêves d'enfants, Marie-Julie a expliqué qu'elle voulait permettre à d'autres jeunes malades de vivre les mêmes moments magiques, quand un désir très cher devient réalité.

«Au tout début, il n'était pas encore question d'un album, alors nous étions loin de penser faire des sous avec ce projet», mentionne Marie-Julie, encore étonnée que, du simple souhait de faire un enregistrement musical, soit né un disque complet, au printemps de 1999.

Mais l'intérêt des gens a dépassé le cercle de

la famille et des amis. Le producteur François Jasmin, de La Bande originale, a alors approché la maison de Guy Cloutier. Celui-ci n'a pas pu dire non au projet de Marie-Julie.

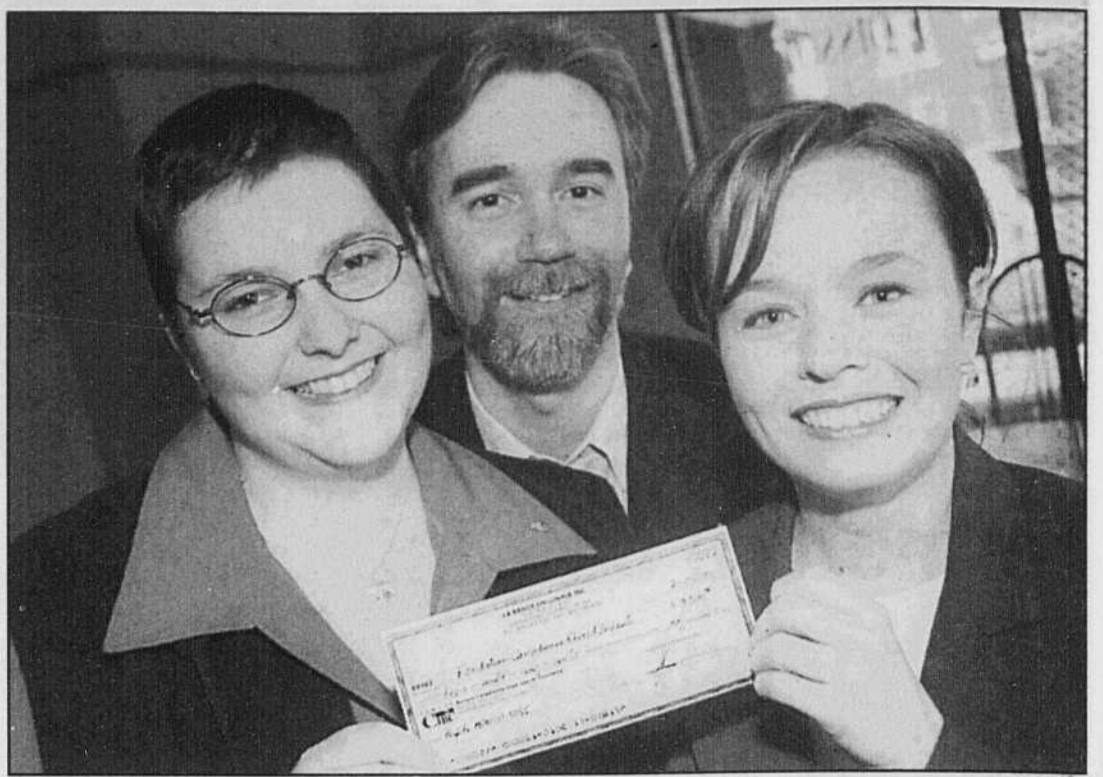
«De toute façon, je ne connais personne qui est capable de dire non à Marie-Julie», rapporte le producteur, en faisant un clin d'oeil à sa jeune amie.

*J'reste en vie* comportait différentes interprétations de Marie-Julie, ainsi que des chansons originales, dont la chanson-titre. L'album a été tiré à 1000 exemplaires. C'est uniquement pour soutenir la Fondation Rêves d'enfants que le disque a été distribué à grande échelle.

«Marie-Julie, tu es un symbole de joie de vivre», a remercié Anne Lacroix, quand Marie-Julie lui a remis le précieux montant de 3500 \$.

Bientôt Disney World

Cette générosité s'ajoute à celle manifestée également envers le téléthon de l'Opération Enfant Soleil (OES). Le 31 janvier dernier, rappellons-le, Marie-Julie, sa famille, ses amis et plu-



Marie-Julie Nadeau, accompagnée de François Jasmin, producteur de l'album *J'reste en vie*, remet les profits de la vente de son disque, soit 3500 \$, à Anne Lacroix, représentant la Fondation canadienne Rêves d'enfants.

sieurs artistes invités ont donné un spectacle au Théâtre Granada de Sherbrooke, au profit d'OES.

«Vous connaîtrez le montant amassé ce soir-là les 3 et 4 juin, lors du prochain téléthon», annonce Marie-Julie.

En attendant, la jeune femme, à qui la médecine ne peut plus donner espoir de guérison, s'ap-

prête à partir pour Disney World avec une amie, le 13 mai. Elle s'y était déjà rendu il y a quelques années, justement grâce à la Fondation Rêves d'enfants.

Marie-Julie et son producteur ont évidemment adressé leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation et à la diffusion de *J'reste en vie*.

## FABRICVILLE

**SOLDE DE FERMETURE**  
L'INVENTAIRE AU COMPLET A ÉTÉ RÉDUIT!  
PAS D'EXCEPTIONS

NOUVEAUX TISSUS PRINTANIERS

**50% à 66% de rabais**

**LIQUIDATION FINALE**  
VASTE CHOIX  
♦ POLYESTERS ♦ TISSUS À COSTUMES  
♦ COTONS ♦ CRÉPES  
♦ TISSUS DE FANTAISIE ♦ etc., etc.,

**3,50 m**  
Rég. jusqu'à 15,99 m

**TOUS LES PATRONS 50% de rabais**

**RAYON AU COMPLET**  
**TISSUS DE BASE 40% de rabais**

**TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN**  
• TISSUS DE DRAPERIES  
• ARTICLES DE COUTURES **50% de rabais**

Notre bail est terminé et nous déménageons dans un nouveau local  
**FABRICVILLE**  
PROMENADES DES GRANDES FOURCHES  
100, boul. des Grandes Fourche Sud, Sherbrooke (819) 821-2150

**Ouverture officielle** samedi **6 mai** à 10h

**LES MEUBLES CHANTOURNÉS**

Reproduction de meubles d'époque  
- Époque Louis XV  
- Colonial français  
- Finition antique

Produits haut de gamme  
Vous y trouverez aussi des accessoires de décoration faits par nos artisans de la région ainsi que ceux du Québec.

Une toute nouvelle boutique qui s'appuie sur l'expertise et les cinq années d'expérience de l'Atelier des compagnons situé au 1269, rue Van Horne à Outremont.

215, rue Principale Ouest, Magog. 868-1239.

## La Semaine de la Santé Mentale

Du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2000

Et si...

- Je respectais mon rythme ?
- J'équilibrais travail et loisir ?
- J'étais fier(e) de mes réussites ?
- Je savourais les beaux moments ?
- Et si ma qualité de vie passait en premier ?

L'équilibre c'est possible



C'est une question de choix

Un rappel de vos partenaires en santé mentale de l'Estrie

MRC de Sherbrooke		MRC d'Asbestos		MRC du Haut-Saint-François	
APAMM-Estrie	563-1363	La Croisée des Sentiers	879-4886	Virage Santé Mentale	877-2674
Fondation JEVI	564-1354				800-449-2674
La Cordée Transit de Jour Inc.	565-1225	MRC de Coaticook		MRC de Memphrémagog	
L'Autre-Rive	565-0676	L'Éveil	849-3003	Centre l'Élan	843-8885
Pro-Def Estrie	822-0363				
	800-561-0363	MRC du Granit		MRC du Val-Saint-François	
Secours-Amitié Estrie	564-2323	L'Ensoleillée	583-5727	Le Rivage du Val St-François	826-5303
	800-667-3841				

Et le CLSC de votre localité



Activité bénéfique de la Croix-Rouge

# Michelle Dionne doit composer avec les critiques politiques



**845**

## HANKOOK

**SEULEMENT 53<sup>60</sup>\$**

155/80R13

Garantie de 130 000 km  
Gratuits à l'achat de 4 pneus

- Pose
- Valve
- Balancement sur jantes de fer

**La place pour l'entretien de votre véhicule**

**SERVICE DE PNEUS COMEAU INC.**

133, rue Angus Sud  
EAST ANGUS

**832-3928**



**Auto PLACE**

MAÎTRE MÉCANICIEN

FREINS - SILENCIEUX  
MISE AU POINT - SUSPENSION

Imacom, Jocelyn Riendeau

Michelle Dionne, présidente d'honneur du 5 à 7 bénéfice de la Croix-Rouge, son époux et chef de l'Opposition, Jean Charest, Sylvain Blanchet, directeur de la succursale sherbrookoise de Clarica, Lisette Tremblay, présidente de division de la Croix-Rouge, et Lise LePron, présidente de secteur de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge a encaissé un chèque de 12 850 \$ grâce à cette activité bénéfique, auquel a ajouté 150 \$ pour atteindre les 13 000 \$.



**Si vous ou un membre de votre famille avez reçu du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1990 inclusivement, vous vous devez de lire cet avis.**

## avis de règlement des recours collectifs (1<sup>er</sup> janvier 1986 - 1<sup>er</sup> juillet 1990) des victimes de l'hépatite C

**Cet avis peut avoir une incidence sur vos droits. Veuillez le lire attentivement.**

- Les tribunaux du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont approuvé le règlement des recours collectifs visant :
- certaines personnes qui sont ou qui ont été infectées par le virus de l'hépatite C (« VHC ») pour la première fois à la suite d'une transfusion de sang reçue au Canada entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1990 inclusivement ; certaines personnes atteintes de thalassémie majeure qui sont ou qui ont été infectées par le VHC et qui ont reçu une transfusion de sang au Canada entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1990 inclusivement ; les époux, les conjoints et les enfants infectés indirectement par le VHC ; et certains autres membres de la famille (« recours collectif des transfusés ») ; et
  - certaines personnes souffrant de troubles congénitaux de la coagulation qui sont ou qui ont été infectées par le VHC et qui ont reçu ou se sont administré du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1990 inclusivement ; les époux, les conjoints et les enfants infectés indirectement par le VHC ; et certains autres membres de la famille (« recours collectif des hémophiles »).

Seules les provinces du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont une loi sur les recours collectifs. Les personnes visées résidant à l'extérieur du Québec et de la Colombie-Britannique sont généralement incluses dans l'un des recours intentés en Ontario. Toutefois, les personnes visées qui ont reçu ou qui se sont administré du sang ou des produits sanguins au Québec font partie de l'un des recours intentés au Québec.

### MODALITÉS DU RÈGLEMENT

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (les « gouvernements ») ont conclu un règlement, approuvé par les tribunaux, visant le règlement complet et définitif de toutes les réclamations des personnes visées aux recours collectifs et de certaines autres personnes. Les gouvernements n'admettent aucune faute ni aucune responsabilité de leur part. Le règlement constitue un compromis quant aux réclamations contestées. Les indemnités de règlement seront attribuées en fonction de la gravité de la maladie et de la perte d'une personne visée conformément aux régimes d'indemnisation prévus à la Convention de règlement.

### EXCLUSION

Toute personne visée qui désire s'exclure du règlement afin de poursuivre individuellement sa propre réclamation doit le faire en transmettant un avis écrit au Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990 au plus tard le 31 janvier 2001, déclarant qu'elle s'exclut du règlement. Dans le cas où une personne infectée par le VHC s'exclurait du règlement, les membres de sa famille et les personnes à sa charge seront alors réputés s'être exclus du règlement, à moins que l'époux, le conjoint ou l'enfant n'ait une réclamation distincte à titre de personne infectée par le VHC, auquel cas il ou elle doit prendre une décision indépendante quant à son exclusion ou non du règlement. Sauf au Québec, personne ne peut exclure un mineur ou une personne frappée d'incapacité mentale sans la permission du tribunal, après avis au Curateur public ou à l'Avocat des enfants, ou les deux, selon le cas.

Toutes les personnes visées qui ne s'excluent pas seront liées par les modalités du règlement. Afin d'être admissibles à l'indemnisation en vertu du règlement, les personnes visées qui ne s'excluent pas de leur recours collectif devront consentir au rejet de toute action qu'elles ont instituée à l'encontre des gouvernements, de l'Agence canadienne du sang, du Comité canadien du sang et de tout hôpital ou de tout fournisseur de soins de santé au Canada.

### FORMULAIRES D'INDEMNISATION

Les tribunaux ont désigné Expertises Crawford Inc. et Garden City Group Inc. à titre d'administrateur pour administrer les régimes d'indemnisation créés en vertu de la Convention de règlement.

Il est possible d'obtenir le dossier des formulaires de demande d'indemnisation auprès de l'administrateur. Le dossier des formulaires de demande d'indemnisation a été conçu pour permettre aux personnes visées de remplir leur demande d'indemnisation sans l'aide d'un avocat. Pour obtenir de l'aide pour remplir les formulaires, les personnes visées devraient communiquer avec le Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990 en composant le 1 877 434-0944, par courriel à l'adresse info@hepc8690.com, en consultant le site Web www.hepc8690.com ou en écrivant au :

Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990  
B.P. 2370, succursale D  
Ottawa (Ontario) K1P 5W5

Une fois remplis, les formulaires et les documents exigés en vertu des formulaires doivent être transmis à l'administrateur.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les questions concernant le contenu de cet avis ne doivent pas être adressées aux tribunaux puisque leur structure administrative n'est pas en mesure de répondre à ce type de demandes. Les versions intégrales des jugements du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, qui contiennent la Convention de règlement, peuvent être obtenues auprès du Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990. L'aperçu général qui contient le présent avis est assujéti aux dispositions de la Convention de règlement, telles qu'approuvées.

CET AVIS A ÉTÉ APPROUVÉ PAR L'HONORABLE JUGE MORNEAU DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC, L'HONORABLE JUGE WINKLER DE LA COUR SUPÉRIEURE DE L'ONTARIO ET L'HONORABLE JUGE K. SMITH DE LA COUR SUPRÊME DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Steve BERGERON  
Sherbrooke

« La carapace s'épaissit, mais la sensibilité reste la même », répond laconiquement Michelle Dionne, épouse de Jean Charest, quand on lui demande comment elle compose avec les critiques nombreuses et rapprochées émises récemment à l'endroit de son mari.

Présente au Manège militaire de Sherbrooke comme présidente d'honneur du 5 à 7 bénéfice de la Croix-Rouge — laquelle a incidemment recueilli 13 000 \$ grâce à cette soirée —, Michelle Dionne ne s'étend pas sur la façon dont sa famille traverse les périodes politiquement plus troubles.

« Mais, écoutez, cela fait plus de quinze ans que nous sommes en politique », répond-elle, avant d'assurer que la détermination est la même au sein de la famille Charest. « Je crois toujours à ce que fait mon mari, j'ai toujours confiance en lui, et nous sommes toujours aussi déterminés. »

Michelle Dionne reconnaît toutefois que la tâche n'est pas facile pour Jean Charest en ce moment. « Nous sommes en train de reconstruire, de rebâtir le parti, et c'est quelque chose qui se fait dans l'ombre. Cela signifie aussi de nombreux colloques régionaux. D'ici juin, ce sera du sept jours sur sept. »

### Remonter la pente

Accompagnée de Jean Charest, Michelle Dionne a procédé au dévoilement d'un chèque de 12 850 \$, remis à la Croix-Rouge à la suite de l'activité bénéfique d'hier soir (un généreux donateur de dernière minute a arrondi le chiffre à 13 000 \$).

« L'an passé, nous avions fait 10 000 \$. Et l'an prochain, nous espérons encore faire plus », commente la présidente d'honneur. Plus de 230 personnes prenaient part à ce 5 à 7. Le coût du billet était de 50 \$.

La Croix-Rouge mène parallèlement d'autres campagnes de souscription, ce qui fait dire à Michelle Dionne que l'organisme est en train de « remonter la pente ».

« Nous avons fait davantage de publicité, et effectivement, les gens nous ont dit qu'ils avaient entendu parler de la campagne plus que l'an dernier. Les Sherbrookoïses ont été très généreux. »

Les plus gros donateurs de ce 5 à 7 ont été Clarica et le bureau du député de Sherbrooke. Le montant de leur don n'a pas été dévoilé.

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**

Besoin d'être écouté ?  
Quelqu'un est là pour toi !

Anonyme et confidentiel

**564-2323**  
**1-800-667-3841**

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

loto-québec résultats



Tirage du 2000-05-02

06	08	12	18	21
25	32	33	37	40
41	48	50	51	54
60	61	63	66	69



Tirage du 2000-05-02

3	4
784	4409

**Extra**

Tirage du 2000-05-02

NUMÉRO: 843338

T.V.A. LE RESEAU DES TRACES DE L'ONTO-QUÉBEC  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de discorde entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.



**L'Escale**  
de l'Esobie Inc.

## Coquetel Bénéfice

**Mercredi 10 mai 2000 à 17 h**

Musée des beaux-arts de Sherbrooke (241, rue Dufferin)

Visite du musée incluse

Président d'honneur : **André Roy**, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins Estrie

Invitée d'honneur : **Marie Malavoy**, professeure à l'Université de Sherbrooke

**Pour billet : (819) 569-3611**

Une invitation de **LaTribune**

# Il périt des suites d'un accident de la route

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le bilan routier du dernier week-end vient de s'alourdir: un résident de Saint-Denis-de-Brompton, Robert Thibault, âgé de 72 ans, est décédé hier à la suite d'un accident de circulation survenu samedi dernier à Saint-Joachim-de-Shefford.

Selon les informations transmises par la Sûre-

té du Québec de Sherbrooke, l'accident est survenu à l'intersection du 3e Rang et de la route 241, au moment où la victime effectuait un virage. Sa voiture a alors été heurtée à la hauteur de la portière par un autre véhicule.

Blessé, M. Thibault a été transporté au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CUSE), où il est décédé hier. Sa passagère, et conjointe, a aussi été blessée, mais on ne craint pas pour sa vie. Quant au conducteur de l'autre véhicule, il a été blessé légèrement.

## EN BREF

### Immersion en langue seconde

Le programme Emplois d'été/Échanges étudiants offre encore aux étudiants de la région la possibilité de vivre une expérience exceptionnelle de vie et de formation.

Il a pour objet de permettre aux participants d'améliorer leur langue seconde par une immersion dans un milieu familial et de travail et de leur fournir l'occasion de mieux connaître une autre culture dans une autre partie du Canada.

Ce programme débute le 3 juillet et se termine le 11 août pour les étudiants qui vivront dans une famille hôte et travailleront en anglais.

Les jeunes intéressés âgés de 16 et 17 ans et retournant aux études en septembre peuvent encore s'y inscrire en remplissant un formulaire qu'ils trouveront sur le site Internet au [www.emplois-ete.com](http://www.emplois-ete.com).

poumon à la suite de l'inhalation de la fumée de cigarette.

Les élèves du Collège du Sacré-Coeur y assisteront.

### Filles d'Isabelle en assemblée

L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle Immaculée-Conception no 626 aura lieu lundi le 8 mai à 19 h 30 à la salle Saint-Jean-Baptiste, rue Conseil.

### En confiance au Mini-Baja

L'équipe de 20 étudiants en génie mécanique et génie électrique de l'Université de Sherbrooke partira en toute confiance pour défendre son titre de championne à l'épreuve Mini-Baja organisée par la Society of Automotive Engineers qui aura lieu à Sainte-Adèle du 11 au 13 mai.

La faculté locale de génie s'est imposée comme chef de file dans les compétitions de mini-baja puisque son équipe est montée trois fois sur le podium lors des trois dernières compétitions.

L'équipe sherbrookoise a reçu l'an passé les félicitations du jury pour la qualité exceptionnelle de son véhicule amphibie qui a remporté la compétition à Orlando en devançant 44 universités de l'Amérique du Nord.

Des membres de l'équipe s'étaient à leur retour remis à la tâche pour améliorer la conception de leur mini-baja.

Ils ont redessiné entièrement la carrosserie à l'ordinateur, revu toutes les composantes pour les alléger d'environ 30 pour cent et amélioré la suspension du véhicule.

Le véhicule avec sa coque bleu ornée de rayures argentées et ses roues jaunes Bombardier du nom du principal commanditaire de l'équipe avec Samco sera présenté ce mercredi 3 mai au bar le Kudsak sur le campus Ouest.

### In Vivo ce soir

Le spectacle In Vivo mariant théâtre, musique, humour, pédagogie et livrant un message sans équivoque sur les dangers du tabac sera présenté pour les jeunes de 12 à 17 ans ce mercredi 3 mai au Théâtre Granada à 13 h 20 et à 14 h 40.

Cette activité s'inscrit dans le Plan Estrie sans fumée 2000-2003 de la Régie régionale afin de prévenir l'usage régulier du tabac et aider les jeunes à cesser de fumer dans les écoles secondaires.

Le spectacle est offert aux jeunes par le CLSC de la région sherbrookoise et les écoles secondaires de la MRC en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il s'agit de théâtre rock vulgarisant le développement du cancer du

## CHRONIQUE MINCEUR

Santé vous bien dans votre peau



THÉRÈSE LASSELLE N.D.



### Perdre du poids définitivement

Il est important de prendre la bonne décision. En matière d'amaigrissement, la plupart des gens sont tout à fait désabusés, ayant maintes fois échoué auparavant. Plusieurs ont carrément abandonné tout espoir de pouvoir parvenir un jour à rétablir leur poids.

### D'abord comprendre

Il faut comprendre qu'il existe une énorme différence entre «faire maigrir» et «corriger les causes» de l'embonpoint. Il faut comprendre que si on force le corps à maigrir, il tentera de stocker de nouveau des graisses. Il faut comprendre que si on veut maigrir et demeurer mince par la suite, il faut rétablir les fonctions du métabolisme et créer une situation physiologique où le corps ne sent plus le besoin de stocker plus de graisse que ses besoins. Une fois que l'on a accepté ce principe, il s'agit de trouver la bonne méthode pour y parvenir. C'est le rôle de BIOLIGNE.

### La décision vient de vous

Êtes-vous prêt/prête à vous prendre en mains et à corriger certaines habitudes? Est-ce que votre désir de maigrir et votre détermination sont assez forts pour vous permettre d'aller jusqu'au bout? Sans doute, si vous savez que Biologie vous suggère des repas complets, équilibrés où vous mangez à votre faim, sans compter les calories. Une fois une analyse de votre cas effectuée, nous vous aiderons à prendre «la bonne décision». Téléphonnez dès maintenant pour une consultation sans frais. Biologie est efficace là où d'autres méthodes ont échoué. Profitez-en!

- Une approche personnalisée.
- Des repas complets, équilibrés où vous mangez à votre faim sans compter les calories.
- Vous apprenez à connaître les aliments qui conviennent le mieux à votre métabolisme.
- L'approche vous permet de conserver un mode de vie normal.

Visitez notre site Web [www.biologie.ca](http://www.biologie.ca)  
Courriel : [biologie@biologie.ca](mailto:biologie@biologie.ca)

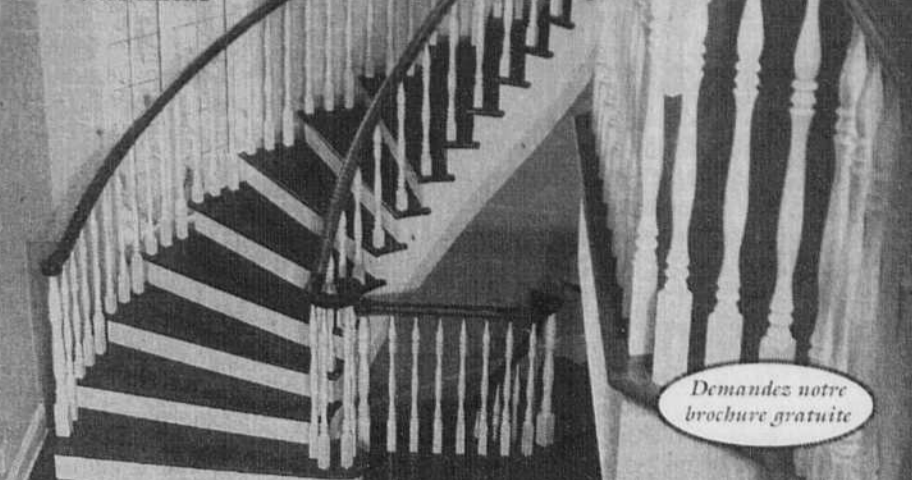


4505, boul. Bourque  
Rock Forest  
Tél.: 821-3646

Première consultation gratuite

## BOISERIES RAYMOND

- Escaliers et rampes
- Portes pré-montées d'intérieur
- Quincaillerie de portes
- Boiserie et moulures
- Manteaux de foyers
- Portes avec vitraux
- Portes miroirs



Demandez notre brochure gratuite

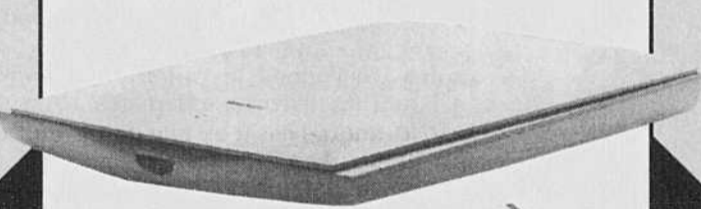
Boiseries Raymond inc.  
11880, 56e Avenue  
Montréal (Québec) H1E 2L6  
Tél.: (514) 494-1141  
Télé.: (514) 494-9666

Boiseries Raymond inc.  
4453, boul. Industriel  
Sherbrooke (Québec) J1L 2S9  
Tél.: (819) 562-3236  
Télé.: (819) 562-3342  
Email: [boiseries@boiseriesraymond.com](mailto:boiseries@boiseriesraymond.com)

Boiseries Mille Îles  
48, boul. Industriel  
St-Eustache (Québec) J7R 5C1  
Tél.: (450) 472-1810  
Télé.: (450) 472-2060  
RBQ No 1105-4822-15

# VENEZ DÉCOUVRIR VOS MARQUES PRÉFÉRÉES...

## Canon



SCANNER À PLAT  
CANOSCAN FP630U  
• Plus petit scanner offert  
• Branchement USB  
• Balayage optique à une touche  
394266

Notre prix 199,95  
Rabais postal -30,00  
Prix après rabais **169<sup>95</sup>**



TAP'TOUCHE 43701  
**24<sup>96</sup>**

MAISON PRATIQUE 3 + 1  
431113

**44<sup>44</sup>**



## UN SERVICE FIABLE...

## Canon

### IMPRIMANTE COULEUR BJC-2000SP

- 720 x 360 points/pouce
- Jusqu'à 5 pages/min en noir; 2 pages/min en couleurs
- Technologie Drop Modulation
- Garantie d'échange de 1 an à votre porte

Notre prix 119,63  
Rabais postal -20,00  
Prix après rabais **99<sup>63</sup>**

## AUX PRIX LES PLUS BAS!



PAQUET CYLINDRIQUE CD-R  
• 74 min  
395736

**69<sup>94</sup>** Paq. 50

### DISQUES COMPACTS CD-R DATALIFE<sup>MD</sup>

- Disques de couleur pour ranger et récupérer rapidement et facilement
- Paq. 10

GRATUIT! à l'achat du paq. CYLINDRIQUE CD-R  
Valeur: 21,98 (395736)  
9490400000000000



## Canon

NOUVEAU!

### IMPRIMANTE COULEUR BJC-3000

- Résolution d'impression de 1440 x 720 points/pouce
- Jusqu'à 9 pages/min en noir, 4 pages/min en couleurs
- Pour interfaces à port parallèle IEEE ou USB

Notre prix 228,93  
Rabais postal -30,00  
Prix après rabais **198<sup>93</sup>**



En vigueur jusqu'au 6 mai. Articles offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les articles ne sont pas tous offerts par livraison ou en ligne.

SHERBROOKE 3325, boul. Portland VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est  
Livraison gratuite le lendemain : Tél. : 1-800-668-6888 Téléc. : 1-800-567-2260  
Heures d'ouverture Sherbrooke Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. 10 h à 17 h  
Heures d'ouverture Victoriaville Lun. au mar. : 8 h à 18 h Mer. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h

## BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

[www.bureauengros.com](http://www.bureauengros.com)

## ÉDITORIAL

## Gestion par personne interposée



Michel MORIN

Pour le moins étonnante l'autorisation du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke de confier à Jean-Yves Laflamme, contre rétribution de 15 000 \$, le mandat de conseiller le maire Jean Perrault sur les orientations à suivre en marge de la réforme municipale proposée par la ministre Louise Harel. Non seulement cette décision relève de l'étonnement le plus complet, elle ne se justifie tout simplement pas. A plus d'un titre d'ailleurs.

D'abord, que Jean-Yves Laflamme ait acquis au fil des années une bonne expertise au chapitre des fusions ou des regroupements municipaux constitue une vérité de La Palice. S'il est vrai que l'ancien bras droit du maire sait de quoi il en retourne, il doit en être de même pour le premier magistrat de la Ville de Sherbrooke qui, sauf erreur, jouit d'une plus longue feuille de route que son collègue Laflamme dans la gestion des affaires municipales. En agissant comme il le fait présentement, le maire Perrault donne quasiment un vote de non confiance à Louise Allard, sa nouvelle protégée appelée à succéder à Jean-Yves Laflamme au poste de chef de cabinet.

Toujours au chapitre des arguments contre, on peut s'interroger également sur le degré de confiance que M. le maire por-

te à ses hauts fonctionnaires à ses collègues conseillers qui, en bout de piste, seront sollicités d'une façon ou d'une autre pour aider l'administration de Sherbrooke à prendre les bonnes décisions en marge de cette fameuse réforme municipale. Est-il nécessaire de rappeler que les élus municipaux de tout le Québec, pour peu qu'ils aient à leur actif deux ou trois mandats consécutifs, entendent parler de fusion ou de regroupement depuis l'époque où Claude Ryan a occupé les fonctions de ministre des Affaires municipales? On ne remonte peut-être pas aux calendes grecques, mais disons que le sujet est sur le tapis depuis au moins une dizaine d'années. Que Sherbrooke soit une ville-centre ne constitue en rien un argument de poids justifiant le recours à une tierce personne pour guider les interventions du maire. Jean Perrault connaît le tabac, il maîtrise bien ses dossiers et, depuis quelques années, il a développé une synergie particulière avec ses homologues des autres villes-centre. Il possède tout le bagage voulu pour conduire Sherbrooke à bon port. Que des millions de dollars soient en jeu pour les Sherbrookoïses ne change rien non plus: après tout, pourquoi les électeurs élisent-ils un conseil municipal sinon pour défendre leurs intérêts et pour administrer la Ville?

Cette gestion par personne interposée prend une tournure carrément partisane pour quiconque connaît le rôle mené par Jean-Yves Laflamme et par le Groupe Everest (le nouvel em-

ployeur de M. Laflamme), dans l'ascension de Jean Perrault à la mairie de Sherbrooke. Reconnaissons tout de go que M. Perrault possède les qualités requises pour bien exercer les fonctions de premier magistrat d'une ville comme Sherbrooke. Mais la politique étant ce qu'elle est, il faut derrière tout homme, ou toute femme, une bonne organisation pour aider un poulain à gravir les échelons. À cet égard, Jean-Yves Laflamme et le Groupe Everest ont joué un rôle de premier plan. Que le maire Perrault ait fait de M. Laflamme son bras droit à la mairie pendant quelques années constitue un privilège qu'il pouvait se permettre même si cette décision a fait jaser dans les chaumières. Mais maintenant que le lien d'emploi entre les deux hommes est rompu, on se demande pourquoi le maire et les membres du comité exécutif sentent le besoin de nourrir encore la même main.

Et le plus étonnant dans toute cette affaire, c'est de constater que seulement deux conseillers municipales aient osé exprimer publiquement leur désaccord en regard de cette décision. Quand même curieux quand on entend dans les coulisses certains conseillers se plaindre du retour éhonté à l'hôtel de ville de la bonne vieille partisanerie politique. À ces élus, hommes ou femmes, qu'il nous suffise de rappeler ces quelques mots: qui ne dit mot consent!

## LETTRE OUVERTE

## Un immense succès

Madame Liette Allard  
Directrice régionale  
Emploi-Québec  
«Rendez-vous de  
Priorité-Emploi 2000»

Devant le succès immense qu'ont connu les «Rendez-vous de Priorité-Emploi 2000» au cours du week-end dernier à Sherbrooke, je ne peux que vous féliciter ainsi que toute votre équipe pour cette belle réussite.

Ayant moi-même eu l'occasion de visiter le site, j'ai apprécié la qualité d'ensemble, l'efficacité de votre orga-

nisation, la disponibilité de vos représentants et celle des employeurs.

Le succès de participation est, sans conteste, dû à la complicité des médias dont le quotidien régional La Tribune qui, pour l'occasion, s'est fait à la fois promoteur de l'événement et rapporteur pour le bénéfice du plus grand nombre.

Recevez, Madame, mes sincères salutations.

Claude Boucher  
Député de Johnson  
Assemblée nationale Québec

## Grâce à toi

À Joseph Bonenfant  
Cher Joseph,

J'aurais dû t'écrire avant. On attend toujours trop pour dire aux gens qu'on les aime.

Beaucoup de personnes savaient que tu étais un être exceptionnel, un homme de talent, un professeur chevronné, un écrivain particulièrement doué mais moi, je ne répéterai pas toute cette panoplie de titres qui t'honoraient exceptionnellement. Grâce à toi, Joseph, j'ai découvert la littérature. J'ai connu Christine de Pisan et Louise Labbé dans tes cours sur le Moyen Âge. J'ai aussi appris qu'un professeur pouvait donner généreusement à tous ses étudiants, pas seulement par son temps mais aussi par

son écoute et son érudition qui nous poussaient tous à nous dépasser.

Tu étais là lors du lancement de mon livre «Akamik». «L'autre côté du lac». C'est toi qui m'as donné confiance. Quand tu as transmis mon livre à une étudiante en traduction, je ne t'ai pas remercié pour avoir permis que ce roman soit traduit en anglais. Ce n'est pas de toutes ces faveurs dont je me souviens le plus, non c'est de ton sourire, de ton accueil, de ta grande disponibilité. Tu vas nous manquer, Joseph, car des hommes comme toi, il en paraît peu par siècle. Je regrette de ne pas t'avoir dit avant, Joseph, que je t'ai beaucoup admiré.

Claudette Picard

## Retour au bercail

Visiblement, les activités politiques de Marc Proteau et de son équipe font mal au Bloc québécois dans Sherbrooke. La récente attaque de Madame Lise D. Roy, publiée récemment dans La Tribune, en témoigne.

Qui est Madame Roy, hormis le fait d'être une transgène bloquiste, pour demander à un président démocratiquement élu, de se taire? Qu'est-ce qui lui donne le droit de pontifier, en disant aux autres ce qu'ils ont à faire? Ça paraît qu'elle est devenue souverainiste, puisqu'elle est également très arrogante.

Elle pose également la question à savoir si le PLC a une organisation dans Sherbrooke. Visiblement, elle n'a pas lu La Tribune depuis le mois d'août 1999. Si tel avait été le cas, elle aurait été à même de constater que les libéraux sont en pleine forme dans le comté, prêts à affronter son bien-aimé Serge Cardin.

Un passage qui m'a fait sourire dans cette lettre est celui où elle évoque sa grand-mère. Elle associe la carrière politique de Marc Proteau à cette seule personne. Je suis convaincu que lorsque cette vénérable dame réalisera que le boulot accompli par Serge Cardin se résume à bien peu de choses, elle changera son fusil d'épaule le jour du scrutin. À moins que ce ne soit déjà fait.

Et en ce qui concerne le dossier de l'essence, j'aimerais préciser que Lucien Bouchard s'est récemment prononcé contre le boycott de l'essence au Saguenay-Lac Saint-Jean. Le premier ministre et le député du bloc sont donc en contradiction chère Madame. De ce fait, et certainement bien involontairement, Lucien Bouchard donne raison à Marc Proteau. 1-0 pour Proteau!

Je voudrais aussi revenir sur le passage où elle vante le travail de M. Cardin. Je serais heureux qu'elle me transmette la liste des réalisations de son bien-aimé député depuis 1998. J'espère qu'elle sera imaginative. Elle en aura grand besoin pour nous convaincre. Je pense cependant qu'elle sera affligée par le syndrome de la feuille blanche.

Je terminerai avec une prédiction. Quand cette chère Madame aura réalisé que Serge Cardin n'est que le 44e backbencher d'une option en perte de vitesse, elle reprendra vite ses esprits et reviendra au bercail libéral.

Malgré tout, et je reviens à mon idée de départ, le fait de taper sur la tête du chef de file des libéraux fédéraux dans Sherbrooke prouve qu'il fait bien son travail.

Roger Boivin  
Fleurimont

## POINT DE VUE

## En déficit de nos jeunes

Lorsqu'on veut comprendre le phénomène des pauvretés galopantes de ce début de siècle, une des voies les plus faciles pour y parvenir consiste à suivre La Tribune dans ses divers reportages ou commentaires sur le sujet et à les fondre ensemble.

Par exemple, après avoir lu que «La pauvreté se mondialise et se féminise» (5 avril, page A 12), si nous lisons l'éditorial sur «La mondialisation de la pauvreté» (18 avril) et une lettre de lecteur sur le sujet (14 avril, page A 8), nous constatons d'abord que le nouvel ordre économique mondial fait souffrir des populations entières en raison de la course folle et du «cheap labor» qu'il commande, puis nous voyons que les sans argent ne sont pas les seuls pauvres. Il se trouve aussi des pauvres... de coeur, des pauvres d'esprit, des pauvres d'intelligence, etc. N'est-ce pas que les multimilliardaires qui s'avèrent incapables de délier un tant soit peu le cordon de leurs bourses font pitié et sont pauvres (en capacité ou en volonté de don ou en compassion)? Presque tout le monde, donc, est pauvre de quelque façon: pauvre d'amis, d'amour, de relations, de succès, d'estime, de reconnaissance, de confiance, d'espoir, de rêves, d'énergie, de santé, etc.

Revenant au premier reportage mentionné, nous trouvons ensuite que ce serait la mondialisation du néolibéralisme qui ferait mal et non la mondialisation en soi. Car, conclut Marie Toupin de ConcertAction femmes Estrie, la mondialisation des solidarités pourrait contrebalancer le courant d'appauvrissement actuel. Elle a raison. Le problème n'est pas la mondialisation, mais ce qu'on mondialise. Si ce sont la jungle, le chacun pour soi, la tromperie, le vol, l'exploitation, la guerre, l'agression et la violence qu'on mondialise, ce sera pénible pour beaucoup de monde. Mais, si ce sont la paix, l'entraide, le partage et la fraternité qu'on mondialise, ça devrait être agréable pour la plupart, n'est-ce pas?

Enfin, il a beaucoup été question ces dernières semaines de catégories sociales les plus touchées par la pauvreté. À Sherbrooke, «Les jeunes seuls en arrachement», titrait-on à la une (le 18 avril). Ce même jour, Roch Hurtubise de l'UdeS expliquait au Montréal Express, à Radio-Canada, que les jeunes de la rue de Sherbrooke conservent des liens avec leur famille ou avec un proche, contrairement aux itinérants de Montréal (voir aussi à ce sujet l'intéressant reportage de Steve Berge-

ron, 13 avril, page A 5). Or, qui est le plus riche ou le plus pauvre entre l'itinérant type de Montréal, riche de drogues et de \$\$\$ fruits de ses nombreuses quêtes mais pauvre de liens de coeur, et le jeune de la rue type de Sherbrooke, fauché mais encore en relation avec sa famille?

Même si tous conviendront avec Normand Groleau d'Estrie Aide (18 avril) que le jeune doit savoir et vouloir s'aider, se reprendre en main aussi lui-même, il se trouve que notre société ayant aussi occasionné («favorisé») des ruptures familiales et une difficile intégration de certains marchés de l'emploi pour les jeunes, il nous incombe maintenant - comme y insistent nombre d'acteurs sociaux (e.g. Normand Groleau, J.-F. Roos, Chantal Charron, etc.) - dans des éditions de La Tribune de la semaine pascale (18, 19, 22 avril), d'accompagner ces jeunes ou une vingtaine d'années, nous vivrons un effondrement social et alors nous saurons ce qu'est un vrai déficit...

Denis Beaulé  
Montréal

## «Notre-Dame de l'Estrie»

Directeur de la programmation  
Radio CIMO-106

Comme le slogan «Québec je me souviens», les succès et la popularité toujours grandissante de Notre-Dame de Paris, ont rappelé, à moi et à ma fille Amélie, maintenant âgée de 17 ans, de beaux souvenirs de votre concours «Notre-Dame de l'Estrie». Il n'est pas rare que nous réécoutions avec étonnement cette version que vous aviez, alors, diffusée à quelques reprises sur vos ondes. Nous voulons, ensemble, féliciter toute l'équipe de CIMO pour la sélection de ces trois

beaux talents «vocaux», qui interprètent avec brio, cette version «bien régionale» de la chanson «Belle».

Un seul regret me disait Amélie. Il aurait été «full cool» de voir ces gagnant(e)s, interpréter «live» cette belle chanson dans le Mail central du Carrefour de l'Estrie. Peu importe l'âge de ces interprètes, rien qu'à écouter, il est facile de reconnaître que le talent est présent et quel beau cadeau vous nous feriez. Nous sommes persuadés que bien d'autres personnes de l'Estrie pensent comme nous. Nous savons qu'il n'y a pas

grand chose qui arrête votre dynamique équipe, et croyez-moi, nous gardons espoir que vous pourrez concrétiser cette demande. Il n'est jamais trop tard, dit le proverbe.

Nous sommes, normalement, du genre assez timides et discrètes, mais soyez assurés que si ce jour arrive, nous serons présentes. Eh oui, «Notre-Dame de l'Estrie, nous nous souvenons». Encore bravo et merci CIMO!

Jasmine Saint-Pierre  
Sherbrooke

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Editorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	



Étudiante en musique à l'Université McGill, la violoncelliste Imacom-Daguerre, Jocelyn Riendeau première lors du Festival-concours de musique de Sherbrooke en 1998.



Marc Bernier



Michel Jean Fournier



Georges Comtois

collection exclusive  
**IZOD CLUB**

**NOUVEAU à Sherbrooke**

**halin**  
Boutique pour hommes

276, rue King Ouest, Sherbrooke  
(819) 565-8881  
(voisin du King Hall)

En plus de déménager à l'UdeS

## Le Festival-concours de musique s'ouvre davantage au public

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

La 11e édition du Festival-concours de musique de Sherbrooke se déroulera sous le signe du changement: l'événement se déplace sur le campus de l'Université de Sherbrooke et s'ouvre davantage au grand public avec un concert-gala ce dimanche.

En outre, la Fondation sherbrookoise pour la musique en assumera dorénavant la direction, en remplacement de Thérèse Lupien et Paul Bourque, qui avaient fondé cet événement en 1989 au Collège de Sherbrooke.

«Le festival est à un tournant de son histoire. Il y a un an, ses deux fondateurs, Thérèse Lupien et Paul Bourque, ont décidé de quitter, la Fondation sherbrookoise pour la musique à donc accepté d'assurer la suite», indique le président d'honneur de la 11e édition, Marc Bernier.

«Le Festival-concours vise à soutenir les jeunes de Sherbrooke et de l'Estrie qui poursuivent une formation musicale, à leur permettre d'acquiescer l'expérience d'un concours et de se mesurer à d'autres interprètes», a rappelé M. Bernier, hier, lors d'une conférence de presse de la Fondation sherbrookoise pour la musique.

L'événement, destiné aux étudiants en piano, cordes, guitare, chant et musique d'ensemble, se déroule demain, vendredi et samedi à l'École de musique devant un jury de quatre professionnels, dont la pianiste Francine Chabot, la violoncelliste Thérèse Motard, le baryton-basse Michel Ducharme et le guitariste Jean Vallières.

Au total 378 jeunes interprètes sont inscrits à 201 auditions.

Propre à la région

Les auditions finales se dérouleront en public lors d'un concert-gala offert dimanche à compter de 15h00 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Huit finalistes seront retenus et obtiendront une bourse d'étude.

«Il s'agit d'un festival propre à la région et c'est destiné à tous les jeunes qui se consacrent à la musi-

que», indique pour sa part le secrétaire-trésorier de la Fondation sherbrookoise pour la musique, Georges Comtois.

Et pour Anne-Marie Leblanc, une violoncelliste qui a terminé première lors du Festival-concours de 1998, cette manifestation a constitué un tremplin:

«C'est une belle expérience et cela m'a donné un beau départ», dit la jeune femme, aujourd'hui étudiante en musique à l'université McGill.

Georges Comtois a d'autre part souligné que le Concours de musique du Canada, section Sherbrooke, participera à ce Festival-concours. Deux des finalistes se produiront d'ailleurs durant les délibérations du jury.

M. Comtois a indiqué que le coût pour assister au concours-gala sera de 5 \$ pour les jeunes (autres que les concurrents), 10 \$ pour les adultes et 15 \$ pour les couples.

Selon Michel Jean Fournier, président du Concours de musique du Canada, section Sherbrooke, «une collaboration allait de soi entre les deux événements».

5 JOURS SEULEMENT!

**Bouclair**  
www.bouclair.com

La vente se termine le 7 mai, 2000

# Achetez-en 1 Obtenez-en 1 GRATUIT!\*

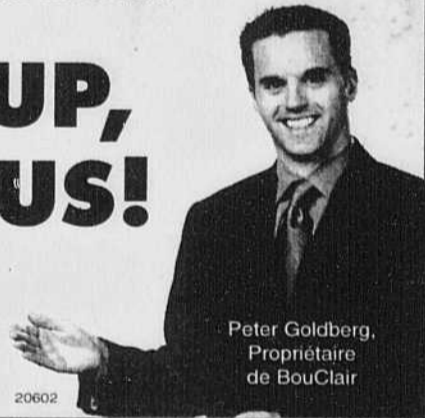
- ✓ STORES SÉLECTIONNÉS
- ✓ VOILAGES ET DENTELLES
- ✓ LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS DE TISSUS À VÊTEMENTS

- ✓ POPELINES ET LINS
- ✓ BOUTONS ET RUBANS
- ✓ FLEURS DE SOIE...

## ...ET BEAUCOUP, BEAUCOUP PLUS!

Détails en magasin

\* Sur un article ou mètre sélectionné de valeur égale ou moindre. Marchandise en inventaire seulement, jusqu'à épuisement de la marchandise. Les membres de la carte XTRA ne peuvent combiner cette offre avec leurs rabais additionnels.



Peter Goldberg, Propriétaire de Bouclair

**VENTE PRINTANNIÈRE**



boutique  
**le COUREUR**

147, rue Alexandre, Sherbrooke  
819.566.5363

**CHEZ MEUBLES SÉLECTION**

## Bureau & Bureau LE MOIS DE MAI

C'EST LE MOIS

**Shermag** ITC.

**PROFITEZ DES PRIX SPÉCIAUX DANS TOUTES LES COLLECTIONS**

**OFFREZ-VOUS LE PLAISIR DE CHOISIR!**

**MEUBLES SÉLECTION**

**Bureau & Bureau**

600, RUE GALT O. SHERBROOKE  
**569-9585**

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP<sup>MD</sup> ANNONCENT

# L'ÉVÉNEMENT « SENTIER JEEP 2000 »



ACHETEZ À

## 23 209\$\*

### Jeep<sup>MD</sup> TJ Sport Édition Sentier 2000

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
  - Transmission manuelle ultra-robuste à cinq rapports
  - Phares antibrouillard
  - Ensemble deux toits
  - Suspension Quadra-Coil<sup>MC</sup>
  - Boîte de transfert Command-Trac<sup>MD</sup> à 4RM en prise temporaire
  - Portes rigides intégrales
  - Glaces à écran solaire, teinte foncée
  - Marchepieds latéraux
  - Volant inclinable gainé de cuir
  - Roue de secours plein diamètre
- Radio AM/FM avec lecteur CD, roues Grizzly de 15 po en aluminium et pneus Wrangler sans frais additionnels.

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR TOUS LES MODÈLES JEEP, Y COMPRIS LE TOUT NOUVEAU JEEP TJ, ÉDITION SENTIER.

### TRÈS BIENTÔT SE TIENDRA LE RELAIS 2000!

Prenez part à l'Histoire. Venez célébrer l'ouverture officielle du plus long sentier du monde au Relais 2000. Pour connaître les dates et la route du relais, composez le 1 800 465-3636 ou visitez le site [www.sentier.ca](http://www.sentier.ca).

ACHETEZ À

## 26 499\$\*



### Jeep<sup>MD</sup> Cherokee Sport 2000

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Transmission automatique à quatre rapports
- Climatiseur
- Suspension Quadra-Link<sup>MC</sup>
- Boîte de transfert Command-Trac<sup>MD</sup> à 4RM en prise temporaire
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Porte-bagages au toit
- Radiocassette AM/FM
- Télédeverrouillage

Glaces à écran solaire, teinte foncée et roues de 15 po en aluminium sans frais additionnels.

ACHETEZ À

## 33 939\$\*



### Jeep<sup>MD</sup> Grand Cherokee Laredo 2000

LOUEZ À

## 379\$<sup>†</sup>

par mois

Terme de 36 mois. Comptant initial de 5520\$. Transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
379\$	5 520\$
459\$	2 850\$
544\$	0\$

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Transmission automatique à quatre rapports
- Système 4RM Selec-Trac<sup>MD</sup>
- Climatiseur
- Freins à disque aux quatre roues avec antiblocage
- Rétroviseurs, glaces et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs
- Roues de 16 po en aluminium

Système d'alarme et télédeverrouillage sans frais additionnels.



Jeep, Commanditaire fondateur du Sentier transcanadien.

# Jeep<sup>MD</sup>

LE SEUL ET UNIQUE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\*Transport, préparation, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Les prix reflètent l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. \*\* Prix d'achat et tarifs mensuels établis d'après la description des véhicules suivants: Jeep<sup>MD</sup> TJ Sport 4x4 2000 (Édition Sentier) ensemble 25S + GCD + LNU + AEM + RBR + TRN + WJ1, Jeep<sup>MD</sup> Cherokee Sport 4x4 2000 ensemble 26J + GAL + WJW, Jeep<sup>MD</sup> Grand Cherokee Laredo 4x4 2000 ensemble 28E + ADC + LSA. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre/acheter à prix moindre et avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Jeep<sup>MD</sup> est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca).

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep<sup>MD</sup> du Québec

